

Québec, le 30 juin 2005

Monsieur François Lafond  
Membre  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

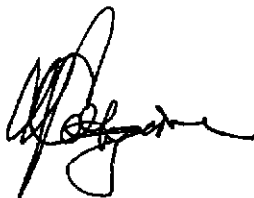
Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de parachèvement de l'autoroute 30 entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman sur le territoire de la Ville de Candiac et de la Municipalité de Saint-Philippe par le ministère des Transports, et ce, à compter du 29 août 2005.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur le projet précité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



William J. Cosgrove

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire et directeur général de l'administration

Québec, le 30 juin 2005

Monsieur Louis Dériger  
Membre additionnel au  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

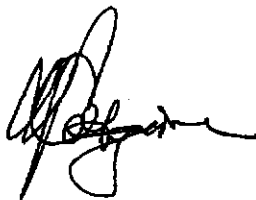
Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de parachèvement de l'autoroute 30 entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman sur le territoire de la Ville de Candiac et de la Municipalité de Saint-Philippe par le ministère des Transports, et ce, à compter du 29 août 2005.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur ce projet, commission qui sera présidée par M. François Lafond.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



William J. Cosgrove

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire et directeur général de l'administration